

AVIS D'ÉLECTIONS

au Conseil d'administration de l'Ordre des ingénieurs du Québec

(Art. 14, Règlement sur les élections au Conseil d'administration de l'Ordre des ingénieurs du Québec)

OUVERTURE DES MISES EN CANDIDATURE AUX POSTES D'ADMINISTRATEURS POUR LES ÉLECTIONS GÉNÉRALES 2012

En 2012, sept (7) postes d'administrateurs, répartis dans quatre (4) des huit (8) régions électorales, sont à pourvoir au cours des prochaines élections générales au Conseil d'administration de l'Ordre des ingénieurs du Québec :

RÉGIONS

ADMINISTRATEURS SORTANTS

Montréal

Sonia DE LAFONTAINE, ing.

Sandra GWOZDZ, ing.

Giuseppe INDELICATO, ing.

Dominique VERREAULT, ing.

Québec

Nadia LALANCETTE, ing.

Estrie

Stéphane BILODEAU, ing.

Est-du-Québec

Sylvain BRISSON, ing.

DATE DE CLÔTURE DES MISES EN CANDIDATURE : 27 février 2012, à 16 heures

DATE DE CLÔTURE DU SCRUTIN : 27 avril 2012, à 16 heures

CONDITIONS REQUISES POUR ÊTRE CANDIDAT

- Seuls peuvent être candidats dans une région donnée les membres qui y ont leur domicile personnel (Loi sur les ingénieurs, art.10) et qui sont inscrits au tableau de l'Ordre le **27 FÉVRIER 2012 à 16 h 00**, soit « au plus tard à 16 heures le 60^e jour qui précède la date de la clôture du scrutin » (Règlement sur les élections au Conseil d'administration de l'Ordre des ingénieurs du Québec, art. 18).
- Le candidat qui est radié ou dont le droit d'exercer des activités professionnelles est limité ou suspendu avant l'élection n'est pas éligible pour l'élection en cours (Code des professions, art. 66.1).
- Si une personne candidate cesse d'avoir son domicile personnel dans une région donnée après la mise en candidature, ou si elle décède, l'élection se continue entre les autres candidats (Règlement sur les élections au Conseil d'administration de l'Ordre des ingénieurs du Québec, art. 17).
- Tout membre du personnel de l'Ordre ou membre d'un comité statutaire de l'Ordre n'est pas éligible au poste d'administrateur (Règlement sur les élections au Conseil d'administration de l'Ordre des ingénieurs du Québec, art. 17).
- Le bulletin de présentation d'un candidat doit être rédigé **de façon analogue** à celui qui figure en annexe du présent avis, et être signé par la personne qui pose sa candidature (Règlement sur les élections au Conseil d'administration de l'Ordre des ingénieurs du Québec, art. 17).
- Le bulletin doit également être signé par cinq (5) « proposeurs », membres de l'Ordre, qui ont leur domicile personnel dans la région du candidat proposé. Il est recommandé d'obtenir la signature de plus de cinq (5) proposeurs, au cas où certains n'auraient pas qualité pour accomplir cette formalité (Règlement sur les élections au Conseil d'administration de l'Ordre des ingénieurs du Québec, art. 17).
- Le bulletin de présentation et les documents l'accompagnant doivent obligatoirement être remis au secrétaire de l'Ordre au plus tard le **27 FÉVRIER 2012**, à 16 heures (Loi sur les ingénieurs, art.10 et Règlement sur les élections au Conseil d'administration de l'Ordre des ingénieurs du Québec, art. 18), soit « au plus tard à 16 heures le 60^e jour qui précède la date de la clôture du scrutin ».



M^e Caroline Simard, avocate, LL. M.

Secrétaire de l'Ordre des ingénieurs du Québec

1100, avenue des Canadiens-de-Montréal, bureau 350, Montréal (Québec) H3B 2S2

Téléphone : 514 845-6141 ou 1 800 461-6141, poste 3152. Télécopieur : 514 840-2088

Courriel : secretaire.oiq@oiq.qc.ca

www.oiq.qc.ca

Bulletin de présentation pour l'élection d'un administrateur

dans la région de _____

Je, soussigné(e), _____, ayant mon domicile personnel dans la région électorale de _____ depuis (date) _____, étant dûment appuyé(e) dans le bulletin de présentation ci-dessous, dépose ma candidature au poste d'administrateur pour cette région.

De plus, je m'engage à respecter le Code de bonne conduite des candidats lors des élections au Conseil d'administration de l'Ordre des ingénieurs du Québec, prévu à l'annexe XII du Règlement sur les élections au Conseil d'administration de l'Ordre des ingénieurs du Québec.

Veillez trouver sous pli : (obligatoire)

- ma photo récente (photographie couleur, haute définition, format passeport);
- un bref curriculum vitæ, ainsi qu'un court texte, énonçant mes objectifs (ce texte, qu'il soit écrit dans une ou plusieurs langues, ne peut dépasser 400 mots au total).

En foi de quoi, j'ai signé à _____ ce _____ jour de _____ 2012.

Signature et numéro de membre

Nous, soussignés, membres en règle de l'Ordre des ingénieurs du Québec, ayant domicile dans la région électorale du candidat, appuie, comme candidat à la prochaine élection au poste d'administrateur de l'Ordre des ingénieurs du Québec,

Nom du membre qui appuie le candidat	N° de membre	Date	Signature du membre (proposeur)